

Travaux de la Chambre

L'ÉNERGIE

LE FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES MARITIMES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, je m'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La question d'un engagement financier du gouvernement fédéral dans la société d'énergie des Maritimes a-t-elle été résolue. Les premiers ministres se sont rencontrés à Annapolis Valley pendant le week-end et s'ils ont pu jouir de la vue des sommiers en fleurs et autres beautés de la nature, je me demande s'ils ont en outre demandé au ministre une réunion pour résoudre la question, et pour que les projets d'exploitation de l'énergie marémotrice de la Baie de Fundy ou de Pointe le Preau ne soient plus retardés?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, les premiers ministres ne m'ont pas encore demandé de réunion. En réponse à l'intérêt que le député témoigne à l'égard du tourisme dans les provinces Maritimes, j'avoue que je serais très heureux de recevoir une invitation pour me joindre à eux, et pour essayer d'avancer les affaires de la société d'énergie des Maritimes et bien entendu, de la phase deux du projet de la Baie de Fundy.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. D'après certains rapports relativement bien fondés, le ministre a fait une déclaration de principe en janvier et s'est engagé, au nom du gouvernement fédéral, à financer cette société d'énergie, mais il semblerait que le ministre des Finances estime à présent que le moment n'est pas bien choisi pour prendre d'autres engagements financiers.

Cette question a-t-elle été résolue entre le ministère des Finances et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ce qui donnerait plus de portée à la réunion des premiers ministres des Finances, car ils pourraient entendre l'un des ministres préciser sa position concernant les engagements fondamentaux qui ont été pris en janvier dernier?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je crois que le député fait allusion ici à un article de journal paru pendant le week-end. Je ne l'ai pas lu, mais on m'en a parlé. Je ne sais pas sur quoi cet article se basait car la société d'énergie des Maritimes va se faire. Les articles sur l'association de principe qui ont été énoncées ont été approuvées par les trois premiers ministres et moi-même au début de l'année. Nous sommes d'accord pour constituer cette société et une fois celle-ci formée, il sera possible alors de la financer, mais le député reconnaîtra j'en suis sûr qu'on ne peut le faire tant qu'elle n'est pas constituée.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement concernant les travaux de la Chambre, et notamment les interventions qui ont eu lieu vendredi à propos du bill qu'a présenté ce jour-là le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), le bill C-58 qui vise à augmenter les prestations de retraite des anciens combattants.

[M^{lle} Bégin.]

● (1502)

Pour permettre au leader du gouvernement à la Chambre d'affirmer sa position à l'égard de ce bill, je dois l'informer que l'opposition officielle serait disposée, si cela lui convient, à faire franchir à ce bill toutes les étapes nécessaires à son examen en une heure. Si cela ne lui convient pas, je lui signale que nous serions disposés à faire très brièvement la deuxième lecture du bill, cet après-midi ou ce soir, pour que le projet de loi puisse être renvoyé au comité permanent des affaires des anciens combattants qui, si je comprends bien, siége demain.

De toute façon, je lui assure que l'opposition officielle n'a aucune intention d'entraver les délibérations sur ce bill ni son adoption retardant du même coût les délibérations sur le bill relatif à l'impôt, dont mon honorable ami a hâte de continuer l'étude. Je suis certain qu'il lui importe de connaître nos intentions pour permettre au gouvernement et à la Chambre de débattre ce bill sans pour autant empêcher l'adoption du bill sur l'impôt.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai un mot à dire sur ce même rappel au Règlement. Comme j'ai déjà signalé à quelques reprises que nous pourrions à notre avis adopter ce projet en une demi-heure, nous sommes prêts, à fortiori, à l'adopter en une heure. Comme l'a proposé le député de Grenville-Carleton (M. Baker), nous pourrions sans doute lui faire franchir toutes les étapes maintenant mais, si certains veulent le renvoyer au comité permanent, la deuxième lecture devrait avoir lieu sans tarder, car le comité se réunira demain soir. Si le leader du gouvernement à la Chambre ne partage pas cet avis, peut-être les représentants des divers partis pourraient-ils en discuter au cours de la prochaine demi-heure?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je suis heureux des remarques qui ont été formulées au sujet du projet de loi sur les anciens combattants. Comme le ministre des Affaires des anciens combattants est absent aujourd'hui, il serait difficile d'étudier le bill dès maintenant, mais je serais heureux de discuter de la question avec mes collègues de l'opposition et j'espère qu'à l'occasion de l'étude de ce bill, je serai en mesure de faire comprendre aux députés comment nous pourrions procéder pour l'étude de certains autres projets de loi de façon que nous puissions ajourner cette partie de la session d'ici la fin de juin. Je comprends que mes collègues veuillent expédier l'étude du bill sur les anciens combattants, mais il nous reste encore d'autres importants projets de loi à étudier, notamment le bill de l'impôt.

Des voix: Oh, oh!

AFFAIRES COURANTES

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)